

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°18-2020-08-006

CHER

PUBLIÉ LE 6 AOÛT 2020

Sommaire

DDT 18

18-2020-08-04-003 - Arrêté N°DDT-2020-182 du 04/087/2020 accordant subdélégation de	
signature à certains agents de la DDT du Cher (10 pages)	Page 3
18-2020-08-04-004 - Arrêté N°DDT-2020-183 du 04/082020 accordant délégation de	
signature pour la délivrance de certificat, au titre des droits de mutation des bois et forêts à	
certains agents de la DDT du Cher (1 page)	Page 14

DDT 18

18-2020-08-04-003

Arrêté N°DDT-2020-182 du 04/087/2020 accordant subdélégation de signature à certains agents de la DDT du Cher

Arrêté préfectoral accordant subdélégation de signature à certains agents de la DDT 18





Arrêté N° DDT-2020-182 du 04/08/2020

accordant subdélégation de signature à certains agents de la direction départementale des territoires du Cher

Le directeur départemental des territoires,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, et notamment les articles 43 et 44 ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté du Président de la République du 5 février 2020 portant nomination de monsieur Jean-Christophe BOUVIER, Préfet du Cher ;

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 22 décembre 2017 portant nomination de monsieur Maxime CUENOT, directeur départemental adjoint des territoires du Cher ;

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 19 décembre 2018 portant nomination de monsieur Thierry TOUZET, directeur départemental des territoires du Cher ;

Vu l'arrêté préfectoral N° 2020-0143 du 20 février 2020 accordant délégation de signature à monsieur Thierry TOUZET ;

Vu l'ensemble des textes et codes régissant les matières dans lesquelles est appelée à s'exercer la délégation de signature ;

Considérant les mouvements de personnels au sein de la direction départementale des territoires ;

Sur proposition de monsieur le directeur départemental des territoires ;

ARRÊTE:

ARTICLE 1: Subdélégation est donnée à monsieur Maxime CUENOT, directeur départemental adjoint, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents prévus par l'arrêté préfectoral susvisé accordant délégation de signature à monsieur Thierry TOUZET, à l'exclusion des matières figurant en annexe l.

ARTICLE 2: En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Maxime CUENOT, subdélégation est donnée à monsieur Nicolas LOUBET, chef du secrétariat général, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents prévus par l'arrêté préfectoral susvisé accordant délégation à monsieur Thierry TOUZET, à l'exclusion des matières figurant en annexe II.

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Nicolas LOUBET, subdélégation est donnée à monsieur Yann GOALABRÉ, chef du service connaissance, aménagement et planification, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents prévus par l'arrêté préfectoral susvisé accordant délégation à monsieur Thierry TOUZET, à l'exclusion des matières figurant en annexe II.

ARTICLE 3: Subdélégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, aux chefs de service, à leurs adjoints, aux chefs de bureau dont les noms suivent, en ce qui concerne les domaines suivants :

I – ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Subdélégataires	Matières	Autres délégataires en cas d'absence ou d'empêchement
Nicolas LOUBET, Chef du secrétariat général (SG)	I.A.1 à I.A.6, I.A.8, I.A.25, I.A.23 et I.A.26	Agnès LURAULT, Adjointe au chef du secrétariat général
Thérèse DAZIN, Chef de la mission accompagnement des territoires (MAT)		Olivier LEMAITRE, chef du bureau nouveau conseil aux territoires et transition écologique, adjoint au chef de la mission
Frédérique VIDALIE, Chef du service environnement et risques (SER)	I.A.1 (exclusivement congés, JRTT, régulations et	Lucie ARNAUDET, (à/c du 01/10/20) Adjointe au chef du SER
Yann GOALABRÉ, Chef du service connaissance, aménagement et planification (SCAP)	récupérations) I.A.5, I.A.6, I.A.8 et I.A.23	Sylvie MARQUET, Adjointe au chef du SCAP
Antoine MARCHAND, Chef du service habitat-bâtiment construction (SHBC)		Mohamed BOUFLIJA Adjoint au chef du SHBC
Pierre LAMBARÉ Chef du service économie agricole et développement rural (SEADR)		Albert MILESI, Adjoint au chef du SEADR

Subdélégataires	Matières
Chefs de bureau: Christine BOTELLA, Matthieu BONVOISIN Éva BOURILLON, Claire GOBLET, Marie-José GONÇALVÈS, Véronique GUÉZET, Arthur JAN, Claire LELIÈVRE, Olivier LEMAITRE, Éric MALATRÉ, Katia MOROT, Dominique OUDOT, Caroline PURIÈRE, Gérald RACLIN, Lise RENAULT, Benjamin REVIL, Murielle ROUSSEAU, Béatrice SAISON Christophe VIN-DATICHE Nathalie ZANUTTINI	I.A.1 (exclusivement congés, JRTT, régulations et récupérations) I.A.5 et I.A.23

II - ROUTES ET CIRCULATION ROUTIÈRE

Subdélégataires	Matières	Autres délégataires en cas d'absence ou d'empêchement
Nicolas LOUBET Chef du secrétariat général (SG)	Ensemble de la matière	Gérald RACLIN, Chef du bureau sécurité routière pour les matières II.A (1 à 7); II.B (1 et 2) Sébastien DUVERLIE Adjoint au chef du bureau sécurité routière, pour les matières II.A (1 à 6); II.B (1et 2)
Therese DAZIN, Chef de la mission accompagnement des territoires (MAT)	II.A.1 à II.A.3	Olivier LEMAITRE, chef du bureau nouveau conseil aux territoires et transition écologique, adjoint au chef de la mission Katia MOROT, Chef du bureau réseau territorial

III - COURS D'EAU

Subdélégataires	Matières	Autres délégataires en cas d'absence ou d'empêchement
Frédérique VIDALIE, Chef du service environnement et risques (SER)	Ensemble de la matière	Lucie ARNAUDET, (à/c du 01/10/20) Adjointe au chef du SER

IV - CONSTRUCTION

Subdélégataires	Matières	Autres délégataires en cas d'absence ou d'empêchement
Antoine MARCHAND, Chef du service habitat - bâtiment construction (SHBC)	Ensemble de la matière	Mohamed BOUFLIJA Adjoint au chef du SHBC
Matthieu BONVOISIN, Chef du bureau renouvellement urbain et logement social	IV.B.1 et 3	

V – URBANISME-PLANIFICATION

Subdélégataires	Matières	Autres délégataires en cas d'absence ou d'empêchement
Antoine MARCHAND, Chef du service habitat - bâtiment construction (SHBC)	V.D.1	Mohamed BOUFLIJA Adjoint au chef du SHBC
Thérèse DAZIN, Chef de la mission accompagnement des territoires (MAT)	V.A.1 à V.A.10 et V.C.1 V.D.1	Olivier LEMAITRE, chef du bureau nouveau conseil aux territoires et transition écologique, adjoint au chef de la mission Christine BOTELLA, chef du bureau animation des centres instructeurs, pour la matière V.A.10
Katia MOROT Chef du bureau réseau territorial	V.A	.1 à V.A.7
Yann GOALABRÉ, Chef du service connaissance, aménagement et planification (SCAP)	V.B.1	Sylvie MARQUET, Adjointe au chef du SCAP

VII - DISTRIBUTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Subdélégataires	Matières	Autres délégataires en cas d'absence ou d'empêchement
Thérèse DAZIN, Chef de la mission accompagnement des territoires (MAT)	Ensemble de la matière	Olivier LEMAITRE, chef du bureau nouveau conseil aux territoires et transition écologique, adjoint au chef de la mission

VIII - ÉCONOMIE AGRICOLE

Subdélégataires	Matières	Autres délégataires en cas d'absence ou d'empêchement
Pierre LAMBARÉ, Chef du service économie agricole et développement rural (SEADR)	Ensemble de la matière	Albert MILESI, Adjoint au chef du SEADR
Christophe SCHAUER, Chef du bureau valorisation territoriale et compétitivité	VIII.A, VIII.B, IX.A.3 à IX.A.6	

IX – DÉVELOPPEMENT RURAL

Subdélégataires	Matières	Autres délégataires en cas d'absence ou d'empêchement
Pierre LAMBARÉ, Chef du service économie agricole et développement rural (SEADR)	Ensemble de la matière	Albert MILESI, Adjoint au chef du SEADR

X - FORÊTS, CHASSE, PÊCHE, POLICE DE L'ENVIRONNEMENT, POLICE DES EAUX ET PROTECTION DE LA NATURE

Subdélégataires	Matières	Autres délégataires en cas d'absence ou d'empêchement
Frédérique VIDALIE, Chef du service environnement et risques (SER)	Ensemble de la matière	Lucie ARNAUDET, (à/c du 01/10/20) Adjointe au chef du SER
Claire GOBLET, Chef du bureau forêt chasse nature	X.B.6, X.B.8 à X.B.11, X.	9, X.B.1 à X.B.4, B.14, X.B.15 et X.B.17 à X.B.19 .1 à X.E.7
Éric MALATRÉ, Chef du bureau préservation des milieux aquatiques		2 à X.C.11, D.4-1 à X.D.5 et X.D.7
Lise RENAULT, Chef du bureau gestion de la ressource en eau	X.D.1, X.D.3-1, X	.D.4-1 à X.D.5 et X.D.7

XI - AMÉNAGEMENT FONCIER

Subdélégataires	Matières	Autres délégataires en cas d'absence ou d'empêchement
Thérèse DAZIN, Chef de la mission accompagnement des territoires (MAT)	Ensemble de la matière	Olivier LEMAITRE, chef du bureau nouveau conseil aux territoires et transition écologique, adjoint au chef de la mission Katia MOROT, Chef du bureau réseau territorial

XII – PUBLICITÉ

Subdélégataires	Matières	Autres délégataires en cas d'absence ou d'empêchement
Thérèse DAZIN, Chef de la mission accompagnement des territoires	Ensemble de la matière	Olivier LEMAITRE, chef du bureau nouveau conseil aux territoires et transition écologique, adjoint au chef de la mission
(MAT)		Katia MOROT, Chef du bureau réseau territorial

XIII - ACCESSIBILITÉ ET ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Subdélégataires	Matières	Autres délégataires en cas d'absence ou d'empêchement
Antoine MARCHAND, Chef du service habitat bâtiment construction (SHBC)	Ensemble de la matière	Mohamed BOUFLIJA Adjoint au chef du SHBC
Arthur JAN, Chef du bureau construction, immobilier, accessibilité	Ensemble de la matière	
Pascal RONGIER, Didier ARNOLD, Sylvia CHAMBON, Patrick MAYERAU	XIII.A.1, XIII.A.3 à XIII.A.7, sauf décisions.	

XIV - DOSSIERS DE SUBVENTION POUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS

Subdélégataires	Matières	Autres délégataires en cas d'absence ou d'empêchement
Antoine MARCHAND, Chef du service habitat - bâtiment construction (SHBC)	Dossiers relevant des programmes UTAH	Mohamed BOUFLIJA Adjoint au chef du SHBC

XVI - POLICE DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE

Subdélégataires	Matières	Autres délégataires en cas d'absence ou d'empêchement
Frédérique VIDALIE, Chef du service environnement et risques (SER)	Ensemble de la matière	Lucie ARNAUDET, (à/c du 01/10/20) Adjointe au chef du SER
Dominique OUDOT, Chef du bureau prévention des risques	Ensemble de la matière	

XVII - ENQUÊTES PUBLIQUES

Subdélégataires	Matière
Nicolas LOUBET, Chef du secrétariat général (SG)	Ensemble de la matière

XVIII - AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE

Subdélégataires	Matières	Autres délégataires en cas d'absence ou d'empêchement
Yann GOALABRÉ, Chef du service connaissance, aménagement et planification (SCAP)	Ensemble de la matière	Sylvie MARQUET, Adjointe au chef du SCAP
Thérèse DAZIN, Chef de la mission accompagnement des territoires (MAT)	XVIII. A et XVIII. B	Olivier LEMAITRE, chef du bureau nouveau conseil aux territoires et transition écologique, adjoint au chef de la mission Katia MOROT, Chef du bureau réseau territorial
Frédérique VIDALIE, Chef du service environnement et risques (SER)		Lucie ARNAUDET (à/c du 1/10/2020) Adjoint au chef du SER
Pierre LAMBARÉ, Chef du service économie agricole et développement rural (SEADR)		Albert MILESI, Adjoint au chef du SEADR

XIX - DÉFENSE ET SÉCURITÉ

Subdélégataires	Matières	Autres délégataires en cas d'absence ou d'empêchement
Yann GOALABRÉ, Chef du service connaissance, aménagement et planification (SCAP)	Ensemble de la matière	Sylvie MARQUET, Adjointe au chef du SCAP

Les matières ne faisant pas l'objet de subdélégation sont précisées en annexe II.

ARTICLE 4 : Subdélégation est donnée aux cadres dont les noms suivent :

Thérèse DAZIN, Frédérique VIDALIE, Yann GOALABRÉ, Pierre LAMBARÉ, Nicolas LOUBET, Antoine MARCHAND. à l'effet de signer, <u>lorsqu'ils sont d'astreinte de direction</u>, tous les actes relevant des domaines de compétence de la direction départementale des territoires, à l'exclusion des matières précisées en annexe II.

ARTICLE 5: Toutes dispositions antérieures sont abrogées.

<u>ARTICLE 6</u>: Monsieur le directeur départemental des territoires du Cher est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher.

Bourges, le 04/08/2020

Le directeur départemental,

Signé

Thierry TOUZET

ANNEXE I

Matières hors subdélégation :

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

B / Patrimoine

- I.B.1 Concession de logement,
- **I.B.2** Protocole de sécurité applicable aux opérations de chargement et de déchargement effectuées par une entreprise extérieure,
- I.B.3 Déclaration préalable pour un bâtiment géré par la DDT,
- I.B.4 Demande de permis de construire pour un bâtiment géré par la DDT,
- I.B.5 Demande de permis d'aménager pour un bâtiment géré par la DDT,
- I.B.6 Demande de permis de démolir pour un bâtiment géré par la DDT.

C / Responsabilité civile

I.C.1 Règlements amiables des dommages matériels causés par l'État à des particuliers, dans la limite du seuil fixé par circulaire ministérielle.

D / État tiers-payeur

I.D.1 Recouvrement amiable des débours de l'État lorsqu'un de ses agents est victime en service ou hors service d'un accident corporel de la circulation.

ANNEXE II

Matières hors subdélégation :

I – ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A / Gestion du Personnel

- I.A.7 Exercice d'une activité accessoire dans le cadre d'un cumul d'activité.
- I.A.9 Avertissement et blâme

Personnel MTES et MCT

- **I.A.10** Gestion des ouvriers des parcs et ateliers,
- I.A.11 Gestion des agents de catégorie C techniques et administratifs,
- **I.A.12** Octroi des autorisations spéciales d'absence prévues aux articles 12 et suivants du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique,
- **I.A.13** Octroi des autorisations exceptionnelles d'absences prévues au chapitre III de l'instruction n° 7 du 23 mars 1950 modifiée,
- I.A.14 Octroi aux fonctionnaires de congé pour naissance d'un enfant,
- **I.A.15** Octroi des congés de formation professionnelle, congé de formation syndicale, à l'exception des congés de longue durée pour maladie contractée dans l'exercice des fonctions,
- **I.A.16** Octroi aux fonctionnaires du congé parental en application de l'article 54 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée,
- **I.A.17** Recrutement du personnel temporaire, contractuel, ou vacataire dans la limite des crédits notifiés et délégués,
- **I.A.18** Octroi de la disponibilité aux fonctionnaires en application de l'article 51 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée,
- I.A.19 Décisions de réintégration des fonctionnaires, stagiaires et agents non titulaires, au terme :
 - 1) d'un congé de longue durée ou de grave maladie,
 - 2) d'un mi-temps thérapeutique après congé de longue maladie ou longue durée,
- **I.A.20** Changement d'affectation des fonctionnaires des catégories B et C n'entraînant ni changement de résidence, ni modification dans la situation des intéressés,
- I.A.21 Liquidation des droits des victimes d'accidents du travail,
- **I.A.22** Détermination des postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire et du nombre de points attribués à chacun de ces postes,
- I.A.23 L'octroi au personnel non titulaire des congés administratifs et de maladie,
- I.A.24 Accidents de travail : arrêtés reconnaissant l'imputabilité au service de l'accident constaté.

B / Patrimoine

- **I.B.1** Concession de logement,
- **I.B.2** Protocole de sécurité applicable aux opérations de chargement et de déchargement effectuées par une entreprise extérieure,
- I.B.3 Déclaration préalable pour un bâtiment géré par la DDT,
- I.B.4 Demande de permis de construire pour un bâtiment géré par la DDT,
- **I.B.5** Demande de permis d'aménager pour un bâtiment géré par la DDT.
- I.B.6 Demande de permis de démolir pour un bâtiment géré par la DDT.

C / Responsabilité civile

I.C.1 Règlements amiables des dommages matériels causés par l'État à des particuliers, dans la limite du seuil fixé par circulaire ministérielle.

D / État tiers-payeur

I.D.1 Recouvrement amiable des débours de l'État lorsqu'un de ses agents est victime en service ou hors service d'un accident corporel de la circulation.

V – URBANISME-PLANIFICATION

B/ Documents d'urbanisme

V.B.2 Arrêtés portant mise à jour des servitudes d'utilité publique dans les documents d'urbanisme, et courriers afférents adressés aux collectivités. (art L126-1, R123-13, R123-14 et R123-22 du code de l'urbanisme).

VI - CHEMINS DE FER

- VI.A.1 Suppression ou remplacement des barrières des passages à niveau,
- VI.A.2 Déclaration d'inutilité aux chemins de fer des immeubles valant moins de 80 €,
- VI.A.3 Autorisation d'installation de certains établissements,
- VI.A.4 Alignement des constructions sur les terrains riverains,
- VI.A.5 Classement des passages à niveau intéressant le réseau départemental.

XIV - DOSSIERS DE SUBVENTION POUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS

concernant les programmes Infrastructures et service de Transports (IST), Paysages, eau et biodiversité (PEB).

XV - STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES

<u>Instruction de demandes d'autorisation d'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes</u> (Arrêté du 28 octobre 2010)

- Demande de pièces complémentaires (article R. 541-68 du code de l'environnement),
- Notification du délai d'instruction (article R. 541-68 du code de l'environnement),
- Information des maires de l'obligation d'affichage (article R. 541-67 du code de l'environnement).

XX - CONTENTIEUX ADMINISTRATIF

Mémoires produits dans le cadre de la procédure contentieuse, déposés devant la juridiction administrative.

DDT 18

18-2020-08-04-004

Arrêté N°DDT-2020-183 du 04/082020 accordant délégation de signature pour la délivrance de certificat, au titre des droits de mutation des bois et forêts à certains

Délégation de signature pour la délivrance de c**ertificat** autitre des droits de mutations des bois et forêt à certains agents de la DDT 18



Direction départementale des Territoires

Décision N° DDT-2020-183 du 04/08/2020

accordant délégation de signature pour la délivrance de certificat, au titre des droits de mutation des bois et forêts à certains agents de la direction départementale des territoires du Cher

Le directeur départemental des territoires,

Vu le code général des impôts et notamment l'article 793 ;

Vu le code forestier et notamment les articles L 124-1 à L 124-4 et L 313-2 ;

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 22 décembre 2017 portant nomination de monsieur Maxime CUENOT, directeur départemental adjoint des territoires du Cher ;

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 19 décembre 2018 portant nomniation de monsieur Thierry TOUZET, directeur départemental des territoires du Cher ;

Considérant les mouvements de personnels au sein de la direction départementale des territoires ;

Sur proposition de monsieur le directeur départemental des territoires ;

ARRÊTE:

Article 1 : Délégation de signature est donnée à :

- M. Maxime CUENOT, directeur départemental adjoint,
- Mme Frédérique VIDALIE, chef du service environnement et risques,
- Mme Lucie ARNAUDET, adjointe au chef du service environnement et risques, (à/c du 01/10/2020)
- Mme Claire GOBLET, chef du bureau forêt, chasse, nature,

à l'effet de signer les certificats au titre des droits de mutation des bois et forêts.

Article 2 : Toutes dispositions antérieures sont abrogées.

<u>Article 3</u>: Monsieur le directeur départemental des territoires est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher.

Bourges, le 04/08/2020

Le directeur départemental,

signé

Thierry TOUZET